

## PACS VS MARIAGE

Le Pacte civil de solidarité (Pacs) est défini comme "une convention entre deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe souhaitant organiser leur vie commune". Un choix d'union qui ne cesse de croître d'année en année. En 2000, 3 074 mariages ont été célébrés dans la ville pour 1 558 Pacs signés. Au point de vue national, le nombre de Pacs a littéralement explosé : de 22 000 en 2000, il est passé à 140 000 en 2008.

"Sur Marseille, ce nombre a été multiplié par 15, commente Daniel Sperling, adjoint au maire en charge du "mieux vivre ensemble" et du civisme. On en comptait 76 en 2000. Actuellement, nous en célébrons 1 200 par an."